



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Affaire suivie par : Michaël NATAF
Unité Départementale de l'Isère
Pôle Risques Technologiques
Tel : 04 76 63 34 10:
Courriel : michael.nataf@developpement-
durable.gouv.fr

Grenoble, le 8 février 2021

N. Ref : 2020 – Is 280RT

OBJET : *Visite d'inspection du 30 septembre 2020*

Madame la directrice,

L'inspection des installations classées a réalisé le 30 septembre 2020, une visite d'inspection de votre établissement situé sur la commune de Pont-de-Claix. Cette visite d'inspection portait sur plusieurs sujets relatifs aux risques accidentels : récolement à l'inspection du 21 novembre 2019 et action nationale sur la perte des utilités.

En application de l'article L.514-5 du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointe une copie du rapport que je transmets à Monsieur le préfet du département de l'Isère.

Je vous saurais gré de bien vouloir me tenir informé, dans un délai maximum de un mois, des suites que vous donnerez à cette visite d'inspection en fournissant un plan d'action visant à répondre à la non-conformité et aux observations formulées. Ce plan d'action devra respecter les délais mentionnés dans le rapport ci-joint.

Je vous prie d'agréer, madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Copies : MDe, chrono RT, PRICAE
SUEZ : Mme ALONSO(courriel)

L'inspecteur de l'environnement

**Madame la directrice
Société SUEZ RR IWS Chemicals France
Plate-forme chimique Le-Pont-de-Claix
Rue Lavoisier – BP 13
38 801 LE PONT DE CLAIX**